

Entretien des produits avec traitement de surface, primaire et couleur RAL

Les produits bénéficiant d'un **traitement de surface, d'un primaire et d'une finition couleur RAL** nécessitent un entretien régulier afin de conserver leur aspect esthétique et leurs propriétés de protection.

L'accumulation de dépôts ou la présence d'eau récurrente sur certaines zones peut provoquer une décoloration, une altération du revêtement ou l'apparition de corrosion.

Nettoyage courant

Le nettoyage doit être réalisé régulièrement avec les méthodes suivantes :

1. Rincer la surface à l'eau froide afin d'éliminer poussières, sable ou dépôts.
2. Laver avec un chiffon doux ou une éponge et de l'eau tiède (<25°C) contenant un détergent doux.
3. Rincer abondamment à l'eau claire après le nettoyage.
4. Sécher avec un chiffon doux.

Conditions de nettoyage

- Nettoyer sur surface froide (idéalement < 25°C).
 - Le détergent doit avoir un pH compris entre **5 et 8** et être utilisé conformément aux recommandations du fabricant.
 - Ne pas laisser le produit nettoyant agir **plus d'une heure**.
-

Produits et méthodes interdits

Afin de préserver le revêtement, les éléments suivants sont **strictement déconseillés** :

- Produits acides ou alcalins puissants
- Produits abrasifs, éponges grattantes
- Solvants agressifs
- Produits contenant cétones, esters ou hydrocarbures aromatiques
- Nettoyage par polissage
- Utilisation non maîtrisée de nettoyeur haute pression

Ces méthodes peuvent **rayer, altérer ou modifier l'aspect de la peinture**.

Nettoyage des salissures particulières

Pour certaines salissures (huile, herbe, silicone, résidus d'adhésif) :

- utiliser **isopropanol dilué (70 % isopropanol / 30 % eau)** ;

- effectuer **un essai préalable sur une zone non visible**.

Après utilisation, rincer et nettoyer avec un **détergent doux**.

Fréquence d'entretien recommandée

La fréquence dépend de l'environnement :

Environnement	Fréquence recommandée
Zone normale (urbain standard)	1 fois par an
Zone industrielle ou côtière modérée	tous les 6 à 12 mois
Zone fortement polluée ou saline	tous les 3 à 6 mois

Ces valeurs peuvent varier selon :

- l'exposition aux intempéries
 - la pollution atmosphérique
 - la proximité de la mer ou d'industries
 - l'exposition au vent et aux dépôts.
-

Recommandations importantes

- Ne pas modifier, couper ou percer les éléments **après traitement de surface ou application de la peinture** sans protection adaptée.
- Toujours tester les produits de nettoyage sur une **zone non visible** avant utilisation.
- Les surfaces structurées (ex : fine texture) doivent être nettoyées avec **précaution particulière**.

Les zones présentant **des arêtes vives, angles marqués, entre-fers ou zones de soudure** peuvent être plus exposées à l'usure naturelle du revêtement en raison des contraintes géométriques propres aux procédés de peinture ; une attention particulière lors de l'entretien est recommandée.

Les zones **peu exposées au ruissellement naturel de la pluie** (dessous d'ouvrages, parties horizontales, zones abritées) peuvent favoriser l'accumulation de dépôts et doivent être **nettoyées plus régulièrement**.

Dans les environnements exposés (proximité de végétation, pollution, atmosphère saline ou industrielle), un **entretien plus fréquent** peut être nécessaire afin de préserver l'aspect et les propriétés de protection du revêtement.

Responsabilité

Les recommandations ci-dessus sont basées sur les préconisations des fabricants de peinture.

L'entretien et l'utilisation des produits relèvent de la **responsabilité de l'utilisateur final**, qui doit adapter les méthodes de nettoyage aux conditions d'utilisation et à l'environnement du produit.